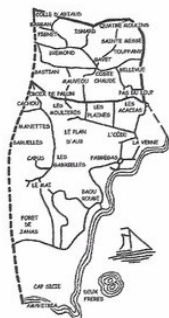


COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : cillaseyneouestetsud@orange.fr

Site Internet du CIL : <http://www.cilseyneouestetsud.fr>

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

La Seyne sur Mer le 14 septembre 2019

P.V. DE LA REUNION DU C.A
TENUE LE SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019 DANS LES LOCAUX DE
LA MAISON « JEAN BOUVET »
SUIVIE DE LA REUNION DE QUARTIER N°4
Référence à rappeler : N°20190914/48-CILLSOS/FPJCB

Présents : Mme S. ARDOUIN et MM. J-C. BARDELLI, A. BISCOS, J. MEDURI, F. POURCHIER, P. ROUME, H. VILLA. Ainsi qu'un nouveau membre M. Jean HUILLET

Excusés Mmes : H. BERENGER, J. FEMENIA, J. PAOLI., et MM. A. BONNET, J. GATEL, G. MATHIEU, A. TELLE

🚩 9h00 : Le Président ouvre la séance du Conseil d'Administration.

Il nous présente M. Jean HUILLET, pharmacien de son état et nouvellement retraité, à qui il a proposé d'intégrer notre Bureau. Bien connu de nombreux Seynois, il saura participer de son mieux aux travaux de notre Bureau. Nous lui souhaitons la bienvenue et sans plus attendre, notre président propose sa cooptation afin qu'il puisse exercer légalement sa nouvelle fonction en attendant son intronisation officielle qui aura lieu le jour de notre prochaine AG en début 2020. C'est à l'unanimité des membres présents qu'il est coopté et félicité pour son engagement.

Le CR, très succinct (vacances obligent) de notre dernière réunion de Bureau tenue le 8 juillet à l'Hacienda, est ensuite approuvé par les membres présents. Il sera imprimé et diffusé aux intéressés.

1- Nécrologie : Quelques jours seulement après la disparition de son époux **Jean GUINAMANT**, Ancien membre du Bureau, nous avons appris le décès de Madame GUINAMANT. Le CILLSOS tient à présenter ses condoléances les plus sincères aux membres de sa famille.

2- Disparition : Le 27 juillet **Serge FERAUD** nous a quittés. L'homme au grand cœur et aux multiples engagements pour soutenir les enfants malades et hospitalisés s'en est allé après un long combat contre la maladie. L'association « La Seyne de l'Espoir » qu'il a créée lui survivra et le CILLSOS continuera à la soutenir comme par le passé. Nous présentons ici à son épouse, à sa famille et à ses proches nos plus sincères condoléances et les assurons de notre soutien inconditionnel.

3- TELETHON : Le CILLSOS organise un vide-greniers dédié à cette manifestation le samedi 16 novembre comme habituellement sur le parking du centre commercial de Janas. Nous espérons la présence d'un grand nombre de visiteurs pour soutenir cette œuvre ainsi que les exposants qui présenteront leurs objets usagés divers et variés à la vente.

4- Opération nettoyage forêt de Janas : Mme COILOT, du Conseil de Quartier Sud & Relais Citoyen, Vie des Quartiers/Cohésion et Dynamique des Territoires responsable de la maison intergénérationnelle St Georges a proposé au CILLSOS de participer le 28 septembre au nettoyage de la forêt de Janas. Le rassemblement des bénévoles, que nous espérons nombreux, se fera le matin à 8 heures sur le parking. Le matériel sera fourni aux participants et le pot de l'amitié clôturera cet événement. Cette opération est sponsorisée par les magasins Leclerc.

5- Allô La Seyne : Sur le nouveau site du CILLSOS, nous indiquons les coordonnées de ce service communal. Nous rappelons l'efficacité de celui-ci pour la déclaration des dysfonctionnements. Il est à noter que la plate forme dédiée au dépôt des dysfonctionnements passe par Allô La Seyne et est très réactive. Notre collègue Solange est toute disposée à fournir des précisions à qui en exprimera le souhait.

6- Contrat de Ville : Une réunion se tiendra le mardi 29 octobre, en salle du conseil municipal.

7- Cérémonie en souvenir du sous-marin MINERVE : Ce jour se déroulera aux environs de 16 heures au mémorial des Sous-marinières à l'extrémité Sud du quai du Mourillon, une cérémonie dédiée à la mémoire de l'équipage du Sous-Marin « LA MINERVE » disparu en mer il y a 51 ans au large de Toulon dont la coque éventrée, gisant à quelques 2300 mètres, a été découverte récemment. C'est toute la population locale qui, à l'époque, a été marquée par cette tragédie et le CILLSOS s'associe tout naturellement à ce moment de recueillement.

8- MART : L'association MART a réuni son CA le 10 septembre, nous n'avons pu y participer en raison de l'indisponibilité des membres de notre Bureau ce jour-là. Un CR nous sera transmis comme à chaque fois.

9- Invitations :

- Le 20.09.19 : Exposition fortifications 1918 - 1939
- Le 22.09.19 : Journées européennes du patrimoine
- Le 23.09.19 : Film Michel PACHA Porteur de lumière

10- Lu dans la presse :

- Le 11.08.19 : Fait divers : une personne blessée sur le sentier du littoral
- Le 12.08.19 : A la découverte de Tamaris et son « rêve oriental »
- Le 13.08.19 : Comment le graffiti est devenu un argument touristique
- Le 16.08.19 : Commémoration du Débarquement
- Le 16.08.19 : Les Sablettes en fête
- Le 19.05.19 : Le banquet festival du CIL des Mouissèques
- Le 17.08.19 : A bord d'un pointu du côté des Deux Frères
- Le 20.08.19 : De mystérieux déchets découverts à la Verne
- Le 21.08.19 : La Café de la Gare fête ses cinquante ans à Fabrégas

- Le 22.08.19 : Double cérémonie en septembre pour la Minerve
- Le 24.08.19 : « Tamaris pour tous » une journée à vélo
- Le 27.08.19 : Ils ont honoré la cérémonie des libérateurs
- Le 02.09.19 : La ville honore Jean Passaglia
- Le 05.08.19 : Appelez-le désormais « gymnase Jean Guillou »
- Le 05.08.19 : La ville va modifier ses règles d'urbanisme
- Le 08.09.19 : Les décharges sauvages, ce fléau
- Le 09.09.19 : Un forum aux proportions diversifiées
- Le 10.09.19 : Que dit précisément le bail du futur cinéma ?

11- Magazine le « Seynois » N° 90

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance.

✚ **10H00, fin de la réunion du Conseil d'Administration.**

**Prochaine réunion du Bureau,
Suivie de la réunion de quartier N° 5 des secteurs 1 – 10 - 12 et 15
le samedi 12 octobre 2019 de 10h00 à 12h00
Maison Intergénérationnelle St Georges**

Compte-rendu de la réunion de quartier N°4

Secteurs 2 – 9 – 11

✚ **10 heures, le Président ouvre la réunion du quartier N°4.**

Il remercie les Adhérents et sympathisants qui se sont déplacés en grand nombre pour assister à cette Réunion de Quartier qui leur était consacrée.

Il remercie également les autorités locales qui ont bien voulu venir répondre aux questions de nos adhérents. et en particulier :

- M. **Claude ASTORE** Adjoint à la sécurité et aux travaux, représentant **M. le Maire**
- Mme **Marie VIAZZI**, Conseillère municipale, référent aux CIL
- Mme **Sandra TORRES** Conseillère municipale et Régionale
- Mme **Lydia GARCIA** Représentant « Allô La Seyne »
- Mme **Anne DOURVILLE** « Allô La Seyne »
- M. **Robert TEISSEIRE** Adjoint, en charge de l'Urbanisme
- M. **Damien GUTTIEREZ** Conseiller Départemental La Seyne Nord
- M. **Patrick DUCHEIX** Chef de la Police Municipale
- Mme **Christelle CAYOL** Responsable Adjointe Service propreté Métropole TPM
- M. **Alain ROMAN** Responsable Service propreté Métropole TPM

Excusées :

- Mme **Nathalie BICAIS** Conseillère Départementale La Seyne Sud
- Mme **Virginie SANCHEZ** Conseillère Départementale La Seyne Nord

Le Président **BARDELLI** évoque les sujets à l'ordre du Jour :

I – Changement dans le ramassage des ordures ménagères :

Réponses de Mme CAYOL et M. ROMAN : Devant l'augmentation croissante des volumes de déchets de toutes sortes, les établissements PIZZORNO, en accord avec les services de la commune, ont modifié les jours de collecte et augmenté le nombre de rotations des véhicules de collecte.

*Chaque quartier sera informé de ces modifications. M. ROMAN nous indique le N° de téléphone à contacter pour avoir plus de renseignements, composer le **04 94 06 92 40** de même des « Flyers » seront distribués dans les boîtes aux lettres. Pour l'élimination des « Encombrants » au porte-à-porte, composer le même numéro ou le **08 00 20 23 00**.*

M. ASTORE confirme que la modification de ces services a pour but d'améliorer le confort de chacun. D'autre part, afin d'améliorer la maîtrise des coûts, des identifications des déchets seront entreprises.

Une question de la salle : Comment sera établie la collecte des « Déchets Verts » ? Certaines personnes ont des difficultés pour décharger ces déchets dans les bennes de la déchetterie. *Une confirmation : il est possible de faire enlever les déchets verts devant son domicile, il suffit de téléphoner au N° 04 94 06 92 40 une personne vous indiquera le jour ou sera réalisé le ramassage devant la porte. Ce service ne fonctionnera que pendant quatre mois à compter du 16 septembre. Il est important de ne pas encombrer les bacs par des déchets verts. Ceux-ci peuvent être recyclés en compost. Des bacs à compost sont disponibles à la mairie technique. Faites l'effort d'aller en récupérer.*

Un détail important : Le SITTOMAT met gratuitement à disposition, aux personnes en faisant la demande, des poulaillers pouvant abriter deux poules. A ce jour 4200 demandes ont été enregistrées.

Nota : La Métropole adressera à chaque citoyen une lettre d'excuse pour les dérangements occasionnés.

II – Projet immobilier Coste-Chaude : Comme l'an dernier, c'est la principale question du jour. Et comme nous l'avons dit, nous ne sommes toujours pas favorables à la densification immobilière de nos quartiers résidentiels. Seules des maisons individuelles, voire des petites résidences à taille humaine sont acceptables. Le projet qui est proposé et qui semble en voie de réalisation ne permet pas de rassurer les riverains en particulier et nos adhérents en général. Bien que des réunions spécifiques aient eu lieu en mairie et que des approches par l'aménageur et les architectes ont été suivies, le constat reste le même : la volonté de créer 144 logements dont une partie en social dans un espace somme toute réduit. Pourquoi alors ne pas renoncer à ce projet et revoir totalement la copie ? Il est encore possible de changer la donne et nous sommes certains qu'en y mettant de la bonne volonté nous devrions trouver une autre destination à cet espace à urbaniser.

M. ASTORE rappelle qu'une réunion s'est tenue en mairie en présence du futur constructeur VINCI à laquelle ont assisté les représentants du quartier. A ce jour, chaque riverain est parfaitement informé du projet de construction.

Par rapport au projet initial, les logements R + 2 ont été déplacés plus au sud afin de ne pas gêner la vue des riverains. Les logements sociaux initialement prévus le long du chemin Bonifay sont également déplacés au Sud du Terrain, le long du chemin de Mauvéou.

Par contre subsiste l'important problème de la circulation des nombreux véhicules qui viendront se rajouter et encombrer davantage les chemins de Mauvéou et Bonifay.

M ASTORE nous informe que le PLU prévoit l'élargissement des voies de circulation du quartier. Mais pas question de sur-dimensionner la largeur des voies, ce qui entraînerait l'augmentation de la vitesse des automobiles.

Est-ce que cela sera suffisant pour accueillir les 300 à 350 véhicules supplémentaires lorsque les logements seront livrés aux résidents ? Est-ce que la mise en sécurité des piétons sera bien assurée ?

M GUTTIEREZ précise que l'urbanisation du quartier existe bien, mais alors pourquoi construire de nouveaux logements ?

M TEISSEIRE indique que M. le Maire ne peut s'opposer à la réalisation de ce projet. Le projet de construction d'un établissement public (collège) date de 25 ans.

M. ASTORE indique que l'enquête publique est ouverte et invite chaque citoyen à s'y rendre et y apposer ses propres revendications. Cette enquête publique consiste à autoriser ces logements en lieu et place de l'équipement public initialement prévu.

Mme Sandra TORRES, qui est intervenue auprès de l'EPFR, a le sentiment que la municipalité a une réelle volonté de voir aboutir ce projet. Elle déclare être opposée à celui-ci.

III – Stationnements anarchiques le long de l'Avenue P. A. Renoir :

A quatre reprises, les jours de classes, les trottoirs Nord et Sud sont systématiquement envahis par les voitures des parents venant déposer ou récupérer leurs enfants au groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau. La circulation des véhicules est rendue difficile. Par contre le stationnement sur les bandes cyclables impose aux cyclistes de circuler sur la voie des automobiles, les mettant ainsi en danger. L'anarchie règne le long de cette avenue sans compter que certains parents stationnent également devant les entrées des particuliers. De plus le parking devant l'école est systématiquement encombré jours et nuits empêchant ainsi les parents de venir déposer leurs jeunes enfants à l'école maternelle.

Faut-il verbaliser tous les contrevenants ?

M. DUCHEIX, chef de la Police Municipale, précise que ses effectifs sont mobilisés pour assurer la sécurité des 30 établissements scolaires de la commune.

Ces effectifs sont insuffisants pour régler les problèmes de stationnements aux abords de cette école. Apparemment il n'y a pas de solution pérenne !

M. TEISSEIRE confirme qu'un panneau d'interdiction de stationner existe bien sur cette avenue. La question est de savoir s'il est respecté ?

M. ASTORE nous indique qu'une consultation sera entreprise. Trouvera-t-on la solution ?

IV – Chemin de Mauvéou : L'élargissement de la partie Nord de cette voie doit être revu impérativement en raison du trafic routier de plus en plus dense dans l'axe Nord/Sud dont cette voie est une des principales.

M. ASTORE assure qu'il ne souhaite pas voir cette voie transformée en autoroute. TPM étudie pour autant cette problématique et donnera sa réponse sous peu.

Nous non plus, nous ne souhaitons voir transformer nos petits chemins en autoroutes mais une sécurisation optimale pour les utilisateurs est souhaitée, en commençant par créer des trottoirs et rectifier les virages dangereux pour un meilleur croisement de tous les véhicules.

V – Deux giratoires à créer sur la RD16 – Croix de Palun et Mauvéou : Bien qu'on nous ait confirmé la possibilité de les créer, aucune décision concrète n'a été donnée.

Ce sujet n'a pas suscité de commentaires de la part de nos élus.

VI – Fermeture du Bar des Plaines :

Il semblerait que sur l'emplacement de cet établissement, destiné à la démolition, pourraient se construire des logements. Ceux ci seraient donc en retrait des voies de circulation. Il serait alors bienvenu d'entreprendre la réalisation d'un giratoire tant attendu.

M. ASTORE : Pas de dépôt de permis pour l'instant.

VII - Odeurs nauséabondes dans tout le secteur des Plaines et le long de l'avenue Renoir :

Que se passe-t-il pour que ces odeurs soient perçues depuis plusieurs jours par de très nombreux habitants ? Un minimum d'information aurait été souhaitable...

M. ASTORE suppose que quelque part des pompes de refoulement ont « lâché »

La station de refoulement implantée au centre du giratoire du « Pas du Loup » par laquelle transitent les eaux usées de St Mandrier et des quartiers Sud/ Est de la commune, semblent en être la cause. Espérons que VEOLIA et la Métropole interviendront efficacement pour faire disparaître en urgence ces désagréments.

Est-ce que les équipements ont été suffisamment dimensionnés pour supporter l'afflux du nombre de résidents en été ? Mystère !

Une dernière intervention de la salle : Surtout n'oubliez pas d'aller consulter l'enquête publique en cours à la Mairie Technique.

Le Président remercie les autorités qui ont bien voulu venir écouter et répondre aux questions des adhérents et sympathisants, il invite ensuite tous les participants à lever le verre de l'amitié.

Secrétaire de séance :
Francis POURCHIER

Président :
Jean-Claude BARDELLI

Copies :

- **M. le Maire de la Seyne sur Mer**
- **Mmes et MM. les Adjointes et Conseillers aux bons soins de M. Le Maire**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord**
- **Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional**
- **M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe**
- **M. le Commissaire Stéphane GARCIN de la Police Nationale**
- **M. le Directeur de la Police Municipale Patrick DUCHEIX**
- **M. TIRION Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **Agence Var Matin La Seyne sur Mer**
- **M. DECHIFRE correspondant de Var Matin**
- **Collectif des CIL de La Seyne sur Mer**
- **Lotissements adhérents (22 + 4 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (18)**
- **Archives CILLSOS 2019**